

Première semaine d'aidance

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Organiser les premières actions sans devoir tout résoudre le même jour.

Les points à préparer

1. Échanger avec la personne sur ce qu'elle souhaite faire seule et l'aide qu'elle accepte.
2. Identifier avec elle la difficulté la plus urgente ; en cas de danger immédiat, contacter les secours.
3. Demander à un professionnel ou au guichet territorial quel interlocuteur peut coordonner les premières démarches.
4. Noter sur papier les aides déjà présentes et les moments où aucun relais n'est organisé.
5. Préparer les questions pour le CCAS, le département ou la MDPH ; demander quelles pièces sont réellement nécessaires.
6. Choisir une tâche à déléguer et prévoir un temps de repos pour l'aidant.
7. Fixer avec les personnes concernées un prochain point, sans engager de dépense ou de démarche à leur place sans accord.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aidant>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/principaux-interlocuteurs/centre-communal-ou-intercommunal-daction-sociale-ccascias>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aidant/les-solutions-de-repit-pour-les-aidants>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.